

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 020 - 2016)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 25 mai 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 25 mai 2016,
en séance ordinaire, de 9 H 45 mn à 14 H 45 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations,
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier porte adhésion du Burkina Faso au Cadre inclusif de mise en œuvre du Projet BEPS.

Le BEPS (*Base erosion and profit shifting*), est un projet de lutte contre le phénomène d'érosion de base imposable et de transfert indirect de bénéfice.

L'adoption de ce rapport vise à conférer au Burkina Faso le statut de pays associé au Cadre inclusif de mise en œuvre du projet BEPS.

Le second est relatif à une feuille de route pour l'amélioration des procédures de passation des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso.

L'adoption de ce rapport vise entre autre à accroître la transparence dans la passation des marchés publics et à réduire les délais de traitement des dossiers de passation de marchés.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil a adopté un rapport relatif au 8^{ème} Contrat plan entre l'Etat et l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA).

Ce contrat plan couvre la période 2016-2018 et vise à maintenir le contrôle et l'accompagnement de l'Etat pour renforcer la performance de l'entreprise.

L'adoption de ce rapport permettra la mise à disposition de l'Etat et de l'ONEA d'un instrument juridique amélioré, propice à l'accomplissement efficace des missions de Service public d'eau et d'assainissement.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier porte conditions d'ouverture et d'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur.

L'adoption de ce décret permet un meilleur encadrement et un suivi rigoureux de l'ouverture et de l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite automobile dans notre pays.

Le second décret concerne les modalités de mise en œuvre de l'autorisation exceptionnelle d'importation en exonération des droits de douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de véhicules de transport public routier de marchandises et d'hydrocarbures, prévue dans la loi des finances rectificative gestion 2016.

L'adoption de ce décret permet d'accorder pendant une période de vingt quatre (24) mois, l'exonération des droits et taxes de douanes pour l'importation de quatre cents (400) véhicules de transports routiers de marchandises, de quatre cents (400) véhicules de transport routier d'hydrocarbures et de cents (100) véhicules porte-conteneurs, à l'exception toutefois du Prélèvement communautaire/CEDEAO (PC), du Prélèvement communautaire de Solidarité/UEMOA (PCS) et des redevances statistiques.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure a fait au Conseil une communication relative aux élections communales tenues le 22 mai 2016 dans les communes, villages et arrondissements du Burkina Faso.

Ces élections communales viennent rétablir le fonctionnement des différentes communes placées sous délégation spéciale après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014.

En attendant la proclamation définitive des résultats, le gouvernement se réjouit du bon déroulement du scrutin et félicite l'ensemble des acteurs, notamment : la CENI, les partis et formations politiques, les regroupements d'indépendants, les autorités morales, les forces de défense et de sécurité, la société civile, l'ensemble des médias nationaux et internationaux et la communauté internationale.

II.2. La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur chargée de la coopération régionale et des burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil le bilan de la visite de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Paul Kaba THIEBA, du 16 au 23 mai 2016 en République de Chine Taïwan.

Au cours de son séjour, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a assisté à l'investiture de la Présidente de la République de Chine Taïwan **Madame Tsai Ing-Wen.**

Il a par ailleurs été reçu en audience par la nouvelle Présidente, a visité des infrastructures socioéconomiques, rencontré des investisseurs taiwanais et échangé avec la communauté burkinabè vivant dans ce pays.

II.3. La ministre de l'économie, des finances et du développement a fait au Conseil, une communication relative à la participation de notre pays à la **41^e** réunion annuelle du groupe de la Banque islamique de développement (**BID**) qui s'est tenue du **17 au 19 mai 2016 à Jakarta en république d'Indonésie.**

Cette réunion a été une opportunité pour la délégation burkinabè de procéder à la signature de **(03) accords de prêts d'un montant de 57 881 980 980 F CFA** pour le financement de (03) projets que sont :

- Le projet de développement agricole de Pensa (Province de Sanmatenga) et de Liptougou (Province de la Gnagna) à hauteur de **19,34 millions de dollars USD**, soit environ **11 217 200 000 F CFA**. Ce projet vise la valorisation des barrages de Liptougou et de Pensa à travers la réalisation et la mise en valeur de 520 ha de périmètres irrigués ;
- Le projet de développement agricole de Soum (NANORO dans la Province du Boulkièmdé) de **25,94 millions d'euros soit 17 015 524 580 F CFA**. Cette deuxième contribution de la BID à ce projet, permettra d'aménager 640 ha, d'apporter un appui conseil aux producteurs, et de réaliser des infrastructures sociales de base (CSPS, écoles, forages) ;
- Le projet de construction de la route Guiba/Garango de **45,2 millions d'euros, soit 29 649 256 400 F CFA**. A travers la mise en œuvre de ce projet, **72 km de route** seront construits entre Guiba (Province du Zoundwéogo) et Garango (Province du Boulgou).

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Alexis **KABORE**, Juriste, est nommé Conseiller juridique.

B. AU TITRE MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

- Monsieur Ilassa **PORGO, Mle 130 326 K**, Magistrat, 1^{er} grade, 1^{er} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Tasséré **BAMBARA, Mle 21 116 A**, Conseiller en droits humains, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Rasmata **SAWADOGO, Mle 225 927 G**, Greffier en chef, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommée Greffier en chef du Tribunal de grande instance de Kongoussi, cumulativement Greffier en chef du Tribunal administratif.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Seglaro Abel **SOME, Mle 46 902 A**, Economiste, 1^{ère} classe, 12 échelon, est nommé Secrétaire général ;
- Madame Mariame **HIEN/ZERBO, Mle 02 311 939 J**, Assistante à l'Unité de formation et de recherche en sciences juridique et politique Ouaga II, 1^{ère} catégorie, 3^{ème} échelon, est nommée Conseiller technique ;

- Madame Céline **YONABA/COULIBALY, Mle 27 773 C**, Inspecteur des Impôts, 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Conseiller technique ;
- Monsieur Larba Issa **KOBYAGDA, Mle 245 750 S**, Enseignant-chercheur, 1^{ère} catégorie, 3 échelon, est nommé Coordonnateur du Bureau d'analyse et d'étude stratégiques ;
- Madame Aminata **OUEDRAOGO/SEMDE, Mle 54 661 J**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Directrice générale adjointe du Trésor et de la comptabilité publique ;
- Madame Catherine **COULIBALY, Mle 19 799 E**, Inspecteur des Impôts, 2^{ème} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice générale adjointe des Impôts ;
- Madame Mariama **SABA/SIDIBE, Mle 19 724 W**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 10 échelon, est nommée Inspecteur des finances à l'Inspection générale des finances ;
- Monsieur Juste Alain Magloire **DABRE, Mle 59 677 R**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur des affaires monétaires et financières ;
- Monsieur Léon Hermann **BAKOLO, Mle 98 283 T**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la communication et de la presse ministérielle ;
- Madame Brigitte **SAMMA/YAMEOGO, Mle 34 831 R**, Inspecteur des Impôts, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommée Secrétaire générale de l'Ecole nationale de régie financière (ENAREF) ;

- Monsieur Sylvain **OUEDRAOGO, Mle 208 030 B**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Agent comptable du Centre hospitalier régional de Tenkodogo.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Monsieur Amidou **SAVADOGO, Mle 31 287 X**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Monsieur Ouébabéni **YE** ;
- Monsieur Simon **SANKARA, Mle 227 668 L**, Professeur des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Tinga Romuald **SOMPOUGDOU, Mle 203 315 J**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement de la Boucle du Mouhoun ;
- Madame Seïmata **OUBIAN/DERRA, Mle 212 652 H**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et l'assainissement du Centre ;
- Monsieur Fidèle **KOAMA, Mle 216 304 A**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement du Centre-Est ;
- Madame Clarisse Emma **OUEDRAOGO/YAMEOGO, Mle 33 953 X**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement du Centre-Nord.

- Madame Julienne **TIENDREBEOGO, Mle 212 653 W**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement du Centre-Ouest ;
- Monsieur Idrissa **BAMOGO, Mle 216 295 Y**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement du Centre-Sud ;
- Madame Christine **OUEDRAOGO/TAPSOBA, Mle 208 104 J**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement de l'Est ;
- Monsieur Ousmane **BONKOUNGOU, Mle 31 271 K**, Ingénieur du génie rural, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement des Hauts-Bassins ;
- Madame Rhut **TOE/SOW, Mle 212 662 U**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement du Nord ;
- Madame Zourata **KOALA/KABORE, Mle 212 664 W**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement du Plateau central ;
- Monsieur Tidiane **NIKIEMA, Mle 203 320 V**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement du Sahel ;
- Monsieur Wendémi Cyprien **TIZAMBO, Mle 216 301 S**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et l'assainissement du Sud-Ouest.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

- Monsieur Aristide Aimé **ZONGO, Mle 16 59 22 87**, Ingénieur de la géologie et des mines, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Bureau et de la géologie du Burkina (BUMIGEB) ;
- Monsieur Zoumana **TRAORE, Mle 53 590 B**, Inspecteur des Impôts, 1^{er} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur du cadastre minier.

F. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

- Monsieur Ahoué **KOUDOUGOU, Mle 25 117 U**, Juriste, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général des services.

G. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Josué **TAMINI, Mle 26 937 J**, Ingénieur d'élevage, 2^{ème} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Donatien **SAWADOGO, Mle 18 023 X**, Ingénieur d'élevage, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;

- Monsieur Issoufou **NANA, Mle 26 983 U**, Ingénieur d'élevage, 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Secrétaire technique de l'apiculture ;
- Monsieur André Jules **ILBOUDO, Mle 78 119 B**, Maître de conférences, catégorie P2, grade initial, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale de l'élevage et de la santé animale (ENESA) ;
- Monsieur Yamba **KABORE, Mle 26 914 V**, 2^{ème} grade, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur général des espaces et des aménagements pastoraux ;
- Madame Diara **KOCTY/THIOMBIANO, Mle 74 819 S**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommée Directrice du Centre national de multiplication des animaux performants ;
- Monsieur Bachir **BOÏNA, Mle 104 466 R**, Vétérinaire, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la santé animale ;
- Madame Lim-Bamba Germaine **COMPAORE/MINOUNGOU, Mle 102 471**, Docteur-vétérinaire, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice du Laboratoire national d'élevage ;
- Monsieur Adama **MAÏGA, Mle 217 013 F**, Docteur-vétérinaire, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de la santé publique vétérinaire et de la législation ;
- Monsieur Léon **BADIARA, Mle 27 396 Y**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur de la promotion des filières animales ;
- Monsieur Hamidou **ZOUNGRANA, Mle 91 559 R**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur du renforcement des capacités des acteurs ;

- Monsieur Idrissa **BARRY, Mle 36 116 J**, Professeur certifié spécialisé en aquaculture, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'aquaculture ;
- Monsieur Philippe **SAWADOGO, Mle 88 853 Y**, Ingénieur halieute, 1^{ère} catégorie, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de la pêche ;
- Madame Julienne **BADO/KABORE, Mle 24 036 K**, Inspecteur des eaux et forêts, 2^{ème} classe, 9^{ème} échelon, est nommée Directrice de la valorisation des produits halieutiques ;
- Monsieur Rimouaogodo Hamado **OUEDRAOGO, Mle 33 740 L**, Ingénieur d'élevage, 1^{er} grade, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Djibril **SANOGO, Mle 33 742 A**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques des Cascades ;
- Monsieur René Bernard **OUEDRAOGO, Mle 52 115 F**, Docteur-vétérinaire, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Est ;
- Monsieur Abdoulaye **OUEDRAOGO, Mle 33 712 T**, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Nord ;
- Monsieur Ousmane **TOURE, Mle 24 819 W**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Ouest ;

- Monsieur Brahima **SOW, Mle 33 698 E**, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Sud ;
- Monsieur Clément **BAMBARA, Mle 74 820 D**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques de l'Est ;
- Madame Oumou **ILBOUDO/DRABO, Mle 85 131 Z**, Ingénieur d'élevage, 1^{er} grade, 6^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale des ressources animales et halieutiques du Nord ;
- Monsieur Moumouni **SAWADOGO, Mle 22 434 C**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Plateau Central ;
- Monsieur Rassablaga Dominique **SAWADOGO, Mle 47 634 T**, Docteur vétérinaire, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Sahel ;
- Madame Adèle **TRAORE/KAM, Mle 217 012 U**, Docteur vétérinaire, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale des ressources animales et halieutiques du Sud-Ouest.

H. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

- Madame Lamoussa Rosalie **BALIMA, Mle 23 04 309 Y**, Historienne, spécialiste du tourisme, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommée Chargée de missions ;

- Monsieur Désiré **OUEDRAOGO, Mle 28 937 G**, Conseiller des affaires culturelles, 3^{ème} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Prosper **TIENDREBEOGO, Mle 26 784 D**, Administrateur civil, 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Ouessena dit Abraham **ABASSAGUE, Mle 212 535 N**, Conseiller des affaires culturelles, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Institut national de formation artistique et culturelle (INAFAC) ;
- Monsieur Siaka **SANOU, Mle 216 774 L**, Conservateur-restaurateur de musées, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Mamadou **TRAORE, Mle 200 489 W**, Administrateur des services touristiques, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme des Cascades ;
- Monsieur Zessiba Roland **MASSIMBO, Mle 18 290 N**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Centre-Est ;
- Monsieur Yinayaro dit Patrice **TAMINI, Mle 246 739 T**, Administrateur des services touristiques, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon,

est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Centre-Nord ;

- Monsieur Mathieu **VALIA, Mle 47 592 X**, Professeur certifié, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Centre-Ouest ;
- Monsieur Wendlasida Herman **POUYA, Mle 200 470 L**, Conseiller des affaires culturelles, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Centre-Sud ;
- Monsieur Eric Albert Wend-Pouiré **SAWADOGO, Mle 247 649 U**, Administrateur de cinéma et de l'audiovisuel, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme de l'Est ;
- Monsieur Aimé Frédéric **NIAMBA, Mle 216 770 V**, Conservateur de musée, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Roger Wendwaoga **SANKARA, Mle 248 328 U**, Administrateur de cinéma et de l'audiovisuel, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Nord ;
- Monsieur Sy Abdel Aziz **OUATTARA, Mle 238 120 L**, Administrateur des services touristiques, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Plateau Central ;

- Monsieur Hamidou **BELEM**, **Mle 117 264 P**, Conseiller des affaires culturelles, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Sahel.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Sanibè **FAHO, Mle 119 817 C**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat au Conseil d'administration de la Société de fabrique d'aliments pour bétail (SOFAB) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur François **DRABO**.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement

Rémis Fulgance DANDJINO